



CIAS du 22/01/13 : SRIAS

(par Alain VIBERT-GUIGUE, FSU, animateur de la Commission Permanente pour l'intersyndicale)

Les organisations syndicales n'ont cessé depuis 3 ans de faire part de leur inquiétude face à la dégradation constatée sur le terrain dans les moyens affectés aux SRIAS, notamment la disparition progressive des correspondants administratifs, analyse partagée par le rapport de l'IGAS/CEGEFI.

Sans attendre plus, elles exigent que l'on conforte les Sections Régionales en leur assurant les moyens nécessaires pour :

- élaborer et suivre leurs propres actions
- jouer leur rôle d'impulsion et de suivi de l'ASI en région
- appuyer le CIAS dans les efforts menés pour une utilisation optimale des crédits.

Les engagements pris à chaque CIAS depuis celui du 16 décembre 2011 où a été présenté le rapport du « groupe d'experts » ne sont toujours pas tenus :

- en l'absence de directive politique, et malgré les trop rares cas où une solution locale a pu être trouvée, les moyens en appui ne sont toujours pas déployés de manière générale en région auprès des SRIAS. Celles-ci verront donc leurs difficultés s'accroître et ne pourront donc impulser efficacement l'action sociale interministérielle déconcentrée.
- la lettre de cadrage annoncée des ministres chargés de l'intérieur et de la fonction publique à l'attention des préfets avec les clarifications qui s'imposent sur les trois questions :
 - 1/ des moyens matériels et humains des SRIAS
 - 2/ des correspondants administratifs
 - 3/ de l'articulation entre SRIAS et SGARn'a toujours pas été présentée pour concertation au CIAS.

Concernant les quelques disfonctionnements récurrents dans le traitement des frais de déplacement des représentants des personnels, les OS demandent que soit enfin effectué par le ministère de l'intérieur le rappel à la règle sur leur prise en charge sur le budget des préfectures, annoncé comme imminent depuis trois ans.

Pour les crédits de fonctionnement des présidences qui ne posaient jusqu'à présent pas de problème, les OS sont attachées à leur pilotage et à leur suivi par la DGAFP et le CIAS.

Même si, sur notre proposition une première étape d'augmentation a été franchie avec un budget rééquilibré et porté à 2M6 pour les actions déconcentrées des SRIAS, celui-ci passe en fait de 1,36% de la masse du budget de l'ASI au PLF2012 à 1,98 % au PLF 2013.

Ceci constitue un simple redéploiement, dans un projet global en régression, ce dont les OS ne peuvent se satisfaire.

Cette progression n'aura de toute façon de sens, que si elle est accompagnée dès 2013 de réponses concrètes en termes de moyens matériels et humains en appui aux SRIAS.

Le montant des crédits accordés aux SRIAS, rapporté au nombre d'agents reste symbolique, et les OS exigent la poursuite de la progression amorcée dans un contexte d'augmentation globale du budget de l'ASI.

Les OS attendent de votre part, Madame la Ministre, des engagements réels sur l'ASI et les SRIAS en particulier.